

## E-MAILING

### Mails à envoyer :

- Dû à un changement de catégorie d'évènement
- En réponse au signalant
- Pour un transfert du contenu de la fiche à une personne en interne
- Aux correspondants de service

## Estimation fréquence/gravité

Gravité de l'évènement à la clôture : Mineure

Niveau de gravité potentielle de l'évènement : Modéré

Cet évènement indésirable peut-il se produire à nouveau ? Presque certain

L'évènement indésirable a été traité par : Simple enregistrement

Enregistrer

retour Haut de page

### Historique

Fiche créée le :31/12/2009 par Anonymous

Fiche clôturée le :04/01/2010 par francoise castor  
Fiche clôturée le :04/01/2010 par francoise castor

# Quels rôles pour les soignants ?

→ Signaler les situations à risque et les EI

À la bonne personne

Au bon moment

Avec le bon moyen

Orale

Prise en charge  
immédiate

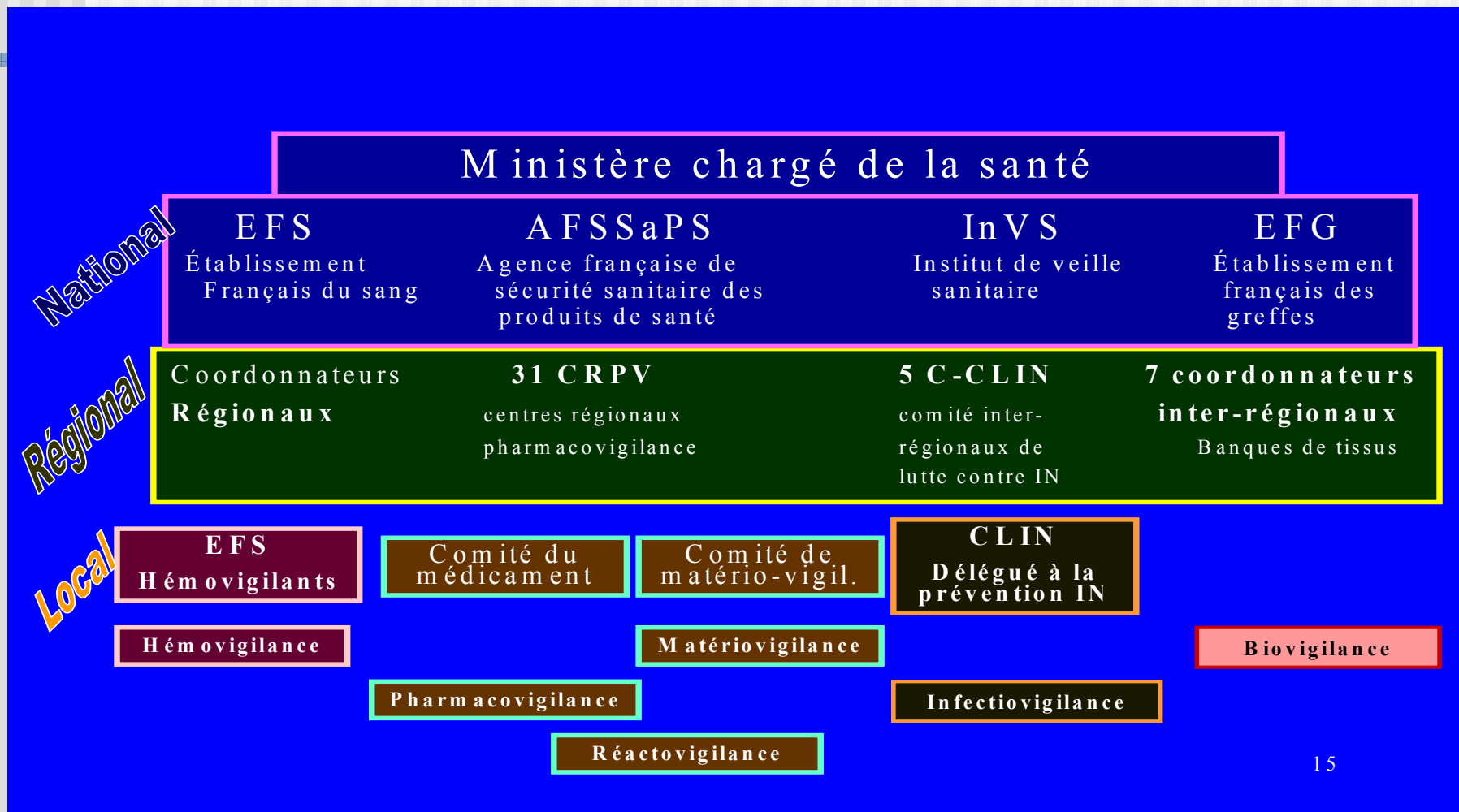
Écrite

Suivi

# La GDR dans le contexte réglementaire

- ❑ La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) renforce les exigences à atteindre en matière de qualité et de sécurité des soins pour tous les établissements de santé
- ❑ Décret du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les EI associés aux soins dans les ES
- ❑ CIRCULAIRE N°DGOS/PF2/2011/416 du 18 novembre 2011 en vue de l'application du décret 2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé
- ❑ Une obligation dans le cadre de la certification V2010 (2 PEP, EPP)
- ❑ Des obligations de déclaration
  - ⇒ Infections nosocomiales
  - ⇒ Vigilance (accident transfusionnel, allergie médicamenteuse, Afssaps...)
- ❑ Loi du 4 mars 2002 (Droits des usagers)
  - ⇒ Obligation d'information en cas d'incident ou d'accident dans la prise en charge

# Les vigilances



# La GDR... un système global

## ➔ APPLIQUE AUX SOINS

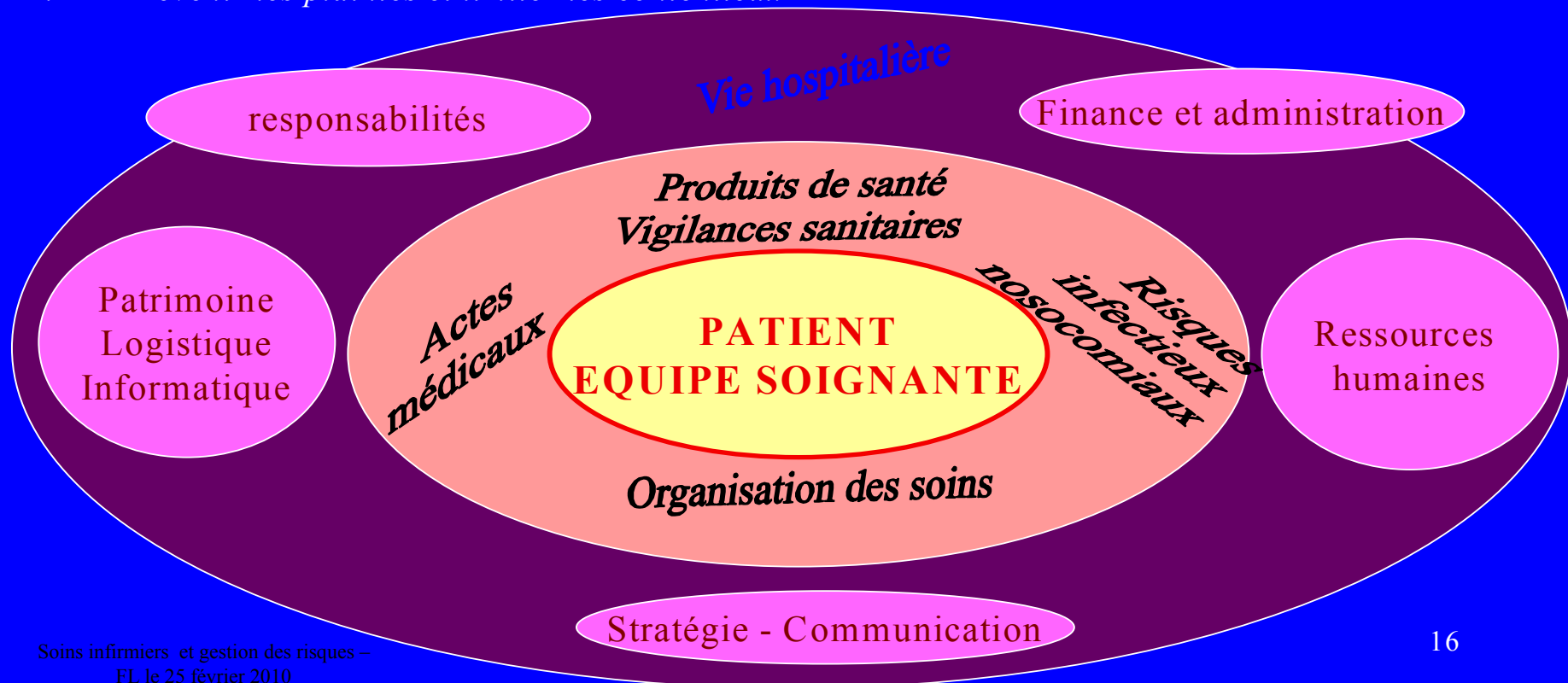
Pour la sécurité

des patients et du personnel

1. Réduire la fréquence et la gravité des incidents
2. Prévenir les plaintes et limiter les contentieux

## ➔ ET A L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'HÔPITAL

Pour la réalisation des objectifs de l'institution



# Et après... ?

---

## **L'analyse systémique**

**Les RMM**

**Les EPP**

**Les cellules de crise (EI grave, Maltraitance)**

**Les inspections, la certification.....**